

Editique : un projet d'externalisation pour répondre à la baisse d'activité...et à une anticipation défailante !

Suite aux résultats de l'étude sur l'activité de production éditique (impression/mise sous pli) présentés au C.E du 18 mai, la Direction a confirmé son intention devant l'instance le 20 juillet, à savoir :

l'externalisation de l'activité et le transfert des personnels vers un prestataire : XEROX.

Bien qu'à ce stade rien ne soit entériné (ni signé) puisqu'au préalable, le C.E doit rendre un avis sur le projet, la Direction semble néanmoins déterminer à aboutir et à démarrer le plus tôt possible, soit dès le 1^{er} janvier 2018.

C'est en effet à cette date que le contrat de prestation de service entre AXA Tech et XEROX devrait débiter, et que le transfert des contrats de travail des salariés concernés de la Chaussée devrait s'opérer.

A bien des égards, l'UDPA-UNSA est en désaccord avec ce projet, considérant notamment que rien n'a été fait pour anticiper et répondre à la décroissance de l'activité, ni pour garantir l'emploi et la présence des salariés au sein de notre entité (et d'AXA !).

Bref, un contre-exemple (malheureusement) parfait en matière de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences ! Une gestion calamiteuse même, qui a de quoi sérieusement entamer notre confiance quant au respect de certains engagements par nos dirigeants et sur le dialogue « loyal » qui devrait être la règle entre les représentants du personnel et ceux de la Direction.

PIAN Un manque flagrant d'anticipation :

Si la GPEC vise, normalement, à anticiper les besoins en personnel ainsi qu'à adapter les emplois et les compétences en fonction de différents facteurs, la « problématique » de l'éditique n'est pas nouvelle et aurait dû déclencher l'élaboration et la mise en œuvre d'un « plan d'actions ».

Fin 2013/début 2014 déjà, les capacités de production sur le site de la Chaussée St Victor ont été redimensionnées afin de prendre en compte la baisse des volumes d'impression (liée au numérique).

Lors d'un point sur l'éditique au C.E du 18 juin 2014, nous alertions la Direction et indiquions :

« Franck GRANDMAISON est satisfait de voir ce point d'étape être fait devant le Comité d'Entreprise car ces activités reflètent bien l'importance de la GPEC compte tenu des choix de l'Entreprise et de l'évolution des technologies. Des questions se posent sur les activités qui sont actuellement réalisées à la Chaussée St Victor, notamment l'impression et la mise sous pli. Au Comité Européen de Groupe, la semaine dernière, il a été dit que la Belgique réfléchissait aussi à ces activités. A moyen terme, arrivera une période charnière, en France comme en Belgique, où la question volumes/effectifs se posera. Et la question de la continuation de l'activité se posera. Lorsqu'on observera une décroissance importante des volumes, il faudra se pencher sur le cas des personnels restants (en particulier les opérateurs de machines) et sur la GPEC ». (Extrait du PV du 18/06/2014)

**Depuis ? RIEN ! Ni pour traiter réellement le sujet de l'activité ;
Ni pour préparer le futur, en INTERNE, des salariés !**



Un discours R.H pas vraiment cohérent :

Alors que l'ensemble du personnel d'AXA Tech se voit aujourd'hui vanter les mérites de la mobilité, du maintien de l'employabilité par la formation et l'acquisition de nouvelles compétences pour accompagner la transformation de l'entreprise et pérenniser son emploi (2/3 des métiers devant « évoluer » d'ici 2020), les salariés de l'éditique, eux, exerceraient une activité trop « spécifique » ne permettant pas d'autres options que celle de l'externalisation et leur transfert. Curieux !

A l'UDPA-UNSA, nous estimons certes le cas de l'éditique comme particulier du fait de sa localisation, de son « bassin d'emploi » (**multipliant l'intérêt et la nécessité d'une GPEC !**), il s'agit là néanmoins d'un cas non-isolé (en termes d'évolution et d'impact), d'un « cas d'école » qui aurait pu et dû être mieux traité !

Ce qui n'est pas pour nous rassurer sur l'anticipation et les évolutions à venir dans le cadre de la transformation...

Des alternatives et opportunités internes de redéploiement inexistantes :

Tous les 3 ans, lors des négociations Groupe (RSG) sur la GPEC, l'ensemble des organisations syndicales s'attachent à maintenir dans l'accord un principe fondamental, pilier du « pacte social » chez AXA : le repositionnement/redéploiement en interne des salariés dont l'activité est menacée :

Accord GPEC RSG du 20 novembre 2015 (Art 4.2.2.2-3 : recherche de solutions internes)

3/ Issues privilégiées

- Prendre en compte en priorité dans le dispositif projeté, les solutions et opportunités internes de redéploiement, en particulier entre entreprises du groupe, avant d'envisager le cas échéant, des possibilités externes pour les salariés dont l'emploi serait en question.



Malgré nos efforts, nombreux, pour faire respecter ce principe, rien n'y fait !

La Direction d'AXA Tech s'obstine à ne proposer dans son projet qu'une seule option aux salariés de l'éditique : celle d'être transféré chez un autre employeur, en même temps que leur activité.

- Eventuellement sous-traiter l'activité éditique, mais garder AXA Tech pour employeur ? → **REFUSÉ !**
- Transférer d'autres types d'activités à la Chaussée et former les salariés ? → **REJETÉ !**
(Le Loir-et-Cher, c'est pourtant moins loin que le Maroc...)
- Proposer des mobilités, sur un autre site AXA, sur un autre métier, sur un autre bassin d'emploi → **ECARTÉ !**

Vous avez dit : « compétitivité » ?

A l'heure où le nombre de millions d'euros perdus sur le Cloud (technologie Microsoft) fait encore l'objet de spéculations en interne, l'investissement à réaliser pour renouveler le matériel de production sur la Chaussée serait de l'ordre de ... € (la Direction veut garder cette information confidentielle) d'ici 2020, « trop lourd » pour AXA Tech qui préfère « maintenir sa compétitivité » en externalisant.

Difficile de donner totalement crédit à un tel argument après **des pertes bien plus conséquentes sur le Cloud** d'autant qu'à ce jour, cette technologie reste toujours aussi « nébuleuse » en termes de pertinence économique (*Coûts et gains estimés vs « Tech IT UP » et sur lesquels nous n'avons, malgré nos demandes répétées, aucune visibilité...*).

Même opposé, il faut savoir raison garder

Fortement défavorable à ce projet d'externalisation (notamment pour les raisons citées plus avant), notre organisation considère néanmoins qu'il comporte certains éléments non-dénués d'intérêt, plutôt rassurants pour les salariés concernés, et/ou qui peuvent être encore améliorés (Ce à quoi nous nous attacherons avec vigueur si la Direction veut maintenir sa décision). Nous avons relevé notamment :

- XEROX : entreprise de dimension internationale, c'est un acteur important du marché.
- Pour pallier à la baisse des « volumes AXA », Xerox aura la charge d'apporter des volumes additionnels issus d'autres clients (le site de la Chaussée deviendrait un site Xerox ayant vocation à se développer, et donc à perdurer).
Les autres salariés de la Chaussée (documents sortants) seraient localisés sur un autre site, toujours près de Blois)
- Le contrat de prestation de services entre ATS et Xerox est prévu pour une durée minimum de **5 ans**, avec l'engagement par Xerox de garantir leur emploi au personnel transféré d'ATS pendant la durée du contrat.
- Un dispositif de substitution est envisagé afin de compenser certains écarts (primes de Transfert) entre les dispositions actuelles dont bénéficient les salariés d'AXA Tech et celles ayant cours chez Xerox.

L'UDPA-UNSA continuera de vous informer sur ce projet et sur son avancée...

Lors du prochain C.E prévu le 11 septembre, un intervenant de la société Xerox devrait être présent.
Ce sera l'occasion pour nous de l'interroger.



Vos contacts



Franck GRANDMAISON
franck.grandmaison@axa-tech.com

Christophe DELCROIX
christophe.delcroix@axa-tech.com

John LOOCK
john.loock@axa-tech.com

Représentant syndical au CHSCT Collines/Tour Manhattan

Andreja NOVAKOVIC
andreja.novakovic@axa-tech.com

Sylvie LE MEUR
sylvie.lemeur@axa-tech.com

Olivier ALTAZIN
olivier.altazin@axa-tech.com

Christophe PAJADON
christophe.pajadon@axa-tech.com

Jean-Pierre VASSARD (Belbeuf)
jeanpierre.vassard@axa-tech.com